

Les avantages de l'investissement Hérodiade dans le cinéma

- **Risque maîtrisé** : Un distributeur d'envergure et de renommée internationale : **Walt Disney**. Réalisé par des spécialistes des documentaires de cinéma, sur un budget très maîtrisé.
- **Le sujet** : L'éducation, avec le regard de **Pascal Plisson**, habitué des documentaires sensibles à forte charge émotionnelle.
- **La réduction d'impôt** : 18% sur l'IR (jusqu'à 100.000 € investis pour un couple), 50% sur l'ISF (jusqu'à 90.000 € investis).
- **1 € investi = 1 part d'1 €.**
- **L'effet de cliquet** : une fois acquises, les entrées salles ne peuvent baisser, et de leur nombre découlent d'autres revenus dérivés (ventes de DVD, diffusions télé, nouveaux médias, etc.).
- **Potentiel de gain infini** : les contrats sont négociés pour que l'actionnaire touche les recettes sans limites en fonction du succès du film.
- **La transparence** : le modèle économique Hérodiade, élaboré par les plus grands spécialistes de l'innovation financière et des médias : François Longin (ESSEC), Georges Fernandez (ESSEC, ex-Axa), alliés à des consultants prestigieux.
- **Cinéma en France** : 215 millions d'entrées en 2011 (record depuis 1966 - source Ecran Total 01/2012). - L'évolution de l'industrie du cinéma, mieux que le meilleur des fonds en euro : +7%/an en moyenne.
- **Le « glamour » du cinéma** : invitation à l'avant-première, exemplaire du DVD, etc.

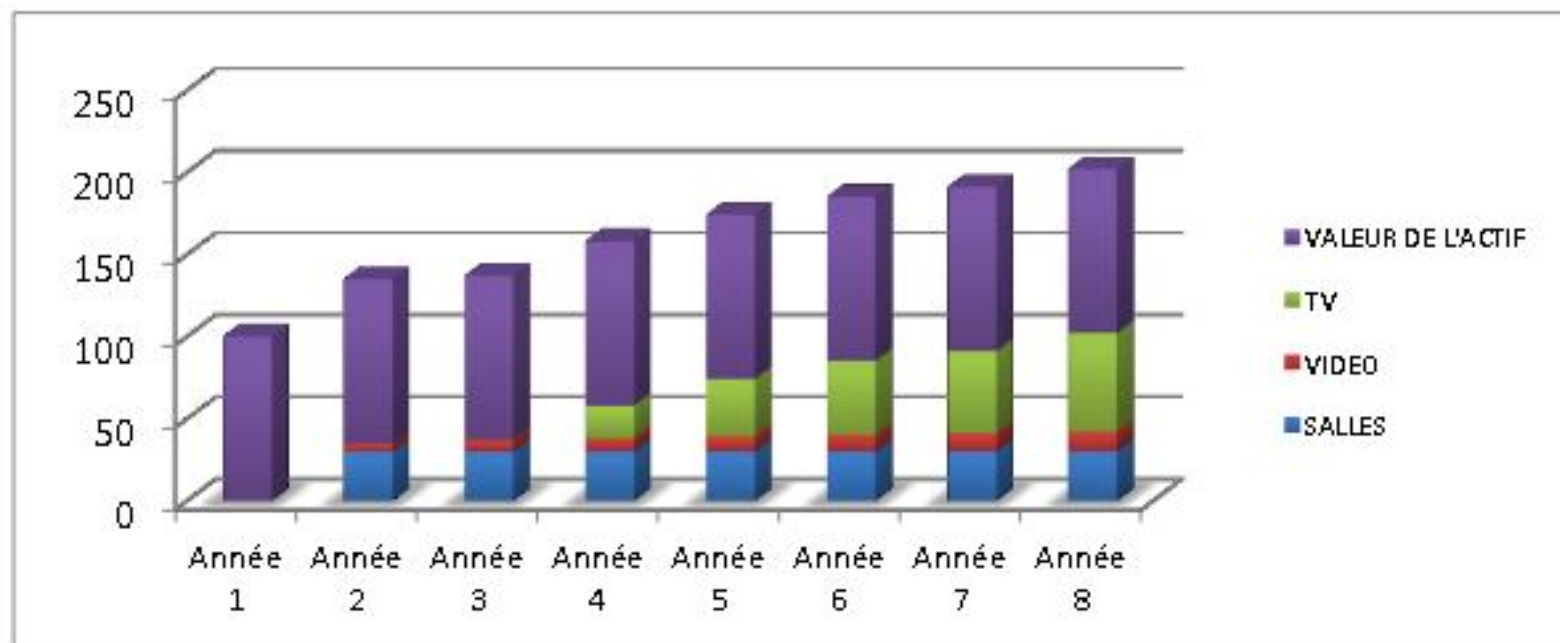
Rentabilité*

La rentabilité se déploie sur plusieurs années (durée minimum fiscale 5 ans, durée conseillée 8 ans) et sur deux voies complémentaires :

- 1) les recettes d'exploitations (recettes nettes parts producteur) sur tous supports (salles, vidéo, tv) en France et à l'étranger.
- 2) La revente à terme des droits du film (l'actionnaire possède une part de l'actif "film")

L'objectif du placement à terme est **le doublement de l'investissement hors avantages fiscaux** :

200 % de l'investissement initial
= 100% investissement recouvré + 100% revente des droits



Cas pratique fiscal :

J'ai 7.500 € d'ISF à payer. J'investis 15.000 € dans HERODIADE IX « Jimmy P. ».

Au moment de ma déclaration fiscale (ISF et/ou IR), je pourrai décider d'affecter
50% de cette somme (c'est-à-dire 7.500 €) à l'effacement de ma facture ISF

ou

18% de cette somme (c'est-à-dire 2.700 €) à la réduction de mon IR.

Je ne suis pas assujetti à l'ISF :
je réduis mon IR à hauteur de 18% du montant investi¹

1. Investissement maximum : IR = 50.000 € pour une personne seule et 100.000 € pour un couple.
ISF = 90.000 € (pour une réduction de 45.000 €).